PREMIÈRE PARTIE : L'ÉLEVAGE CAPRIN

I. HISTORIQUE DE L'ÉLEVAGE CAPRIN

D'après HAENLEIN (2007), la chèvre fut le premier animal domestiqué en tant que bétail il y a environ dix mille ans. Originaires d'une zone englobant l'Iraq, l'Iran, la Syrie et l'est de la Turquie actuels, elle tint un rôle important en Europe tant du point de vue agronomique que social et culturel pendant la période Gréco-Romaine, le Moyen-Âge et la Renaissance.

L'émergence des races caprines que nous connaissons aujourd'hui, issues de nombreuses sélections à partir des populations européennes, asiatiques et africaines, remonte au XVIIIème siècle. Le leader de cette sélection fut la Suisse avec les races Alpine et Saanen. Sélectionnées pour leur production laitière, elles s'exportent encore aujourd'hui dans le monde entier. L'élevage caprin, qui restait cantonné à des fermes traditionnelles de type polyculture-polyélevage, était cependant bien développé, puisque la France comptait 3 500 000 têtes au moment de la révolution française (BOYAZOGLU *et al.*, 2005).

Selon ces mêmes auteurs, le XIXème siècle marqua un tournant dans la structure des exploitations et les méthodes de productions. Suite à une forte augmentation de la demande venant d'une population urbaine grandissante, les exploitations agricoles se spécialisèrent, privilégiant le plus souvent l'élevage bovin laitier au détriment de l'élevage caprin. Celui-ci fut alors relégué aux régions les plus pauvres et marginales. Ce déclin fut accentué par la mauvaise réputation des chèvres (décrétées par certaines lois de « menaces environnementales », notamment pour les zones forestières) et par une seconde vague d'intensification de l'agriculture à la suite des deux Guerres Mondiales. Cette situation perdurera jusqu'au début des années 1970. Seules les crises du secteur lainier ovin, vers 1840 et la fin des années 1920, qui ont entraîné la reconversion de certains éleveurs ovins à l'élevage caprin, et la création des coopératives et industries laitières à la fin du XIXème siècle ont participé au maintien relatif de l'élevage caprin français.

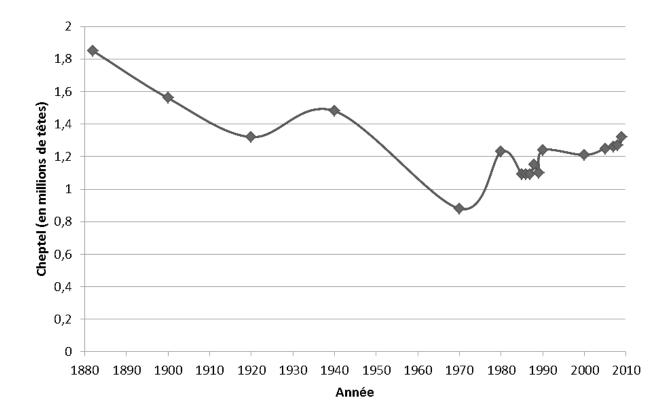


Le renouveau de l'élevage caprin intervint après mai 1968. Le productivisme et certaines avancées scientifiques furent remis en cause par les consommateurs et l'élevage caprin retrouva ses lettres de noblesse. La chèvre devint alors le symbole de l'Agriculture Biologique, de la diversification et des produits de qualités. Grâce à ce regain d'intérêt des consommateurs pour les produits caprins, la filière caprine s'est organisée et développée depuis les années 1970, tirant profit des progrès scientifiques, technologiques et techniques. D'après CORCY (1991), cette progression fut régulière jusqu'en 1981. Mais cette évolution a été différente selon les régions : au nord de la Loire, l'élevage caprin a quasiment disparu et il a diminué de façon importante dans le Sud-Ouest et une partie des Alpes. En revanche, le Grand-Ouest a pleinement profité de cette période pour développer la filière caprine.

Suite à la crise des produits laitiers, en 1981, pendant laquelle le prix du lait s'est effondré suite à une surproduction, cette croissance fut rompue, ce qui entraîna de nouvelles mutations au sein de la filière. Le nombre de d'exploitation élevant des chèvres diminua fortement (entre 1980 et 1984, le nombre d'élevage chuta de 35 %) alors que le nombre d'animaux par élevage augmenta, ce qui permit de stabiliser la production et le nombre de chèvres au niveau national. Toutes ces évolutions du cheptel caprin français depuis 1882 sont résumées dans la Figure 1. Loin de l'image du « retour à la terre » de 1968, l'élevage caprin est donc devenu une activité à part entière, avec des élevages de plus en plus grands et techniques. En 2012, le cheptel caprin français était constitué de 1 270 000 têtes (G.E.B., 2013b).

Il est intéressant de noter que la France et le reste de l'Europe se démarquent du reste du monde par ses productions. En effet, l'élevage caprin européen est en très grande majorité destiné à produit du lait (transformé ensuite quasi-intégralement en fromage), contrairement aux autres pays du monde, dans lesquels les chèvres sont élevés en très grande majorité pour la production de viande.

Figure 1 : Evolution du cheptel caprin français (en millions de têtes) de 1880 à nos jours (d'après CORCY, 1991 et G.E.B., 2013b)



II. <u>LES RACES ELEVÉES EN FRANCE</u>

D'après BABO (2000), dont sont issues la majorité des informations de cette partie, les différentes races de chèvres présentes en France peuvent-être classées selon les principaux produits qu'elles fournissent. On peut ainsi distinguer trois groupes : les races laitières, les races lainières, ou plutôt la race lainière, la chèvre Angora étant la seule race présente en France, et les races régionales qui sont le plus souvent élevées pour leur viande, leur lait et leur peau. Seules les races reconnues par l'Institut de l'Elevage seront présentées ici.

1. Les races laitières

a) L'Alpine

L'Alpine est une chèvre de format moyen (50 à 70 kg pour les femelles, 80 à 100 kg pour les mâles). Sa tête, triangulaire, concave avec des yeux saillants, peut présenter ou non des pampilles et une barbiche. Ses oreilles sont relativement longues (13-14 cm) et dressée vers l'avant. Les chèvres mottes, dont la fertilité est moins bonne, sont assez rares dans cette race, 85 % des chèvres étant cornées (ce qui n'exclue pas qu'une partie d'entre-elles soit écornée). Le cou est fin, l'encolure dégagée, le corps profond, le dos droit et la croupe large légèrement inclinée. La mamelle, grosse, est un peu inclinée. Les aplombs sont bons, avec des membres solides. Contrairement au standard suisse, où seule la robe chamoisée est acceptée, toutes les robes à poils ras polychromes sont admises en France (figures 2 et 3).

Originaire des Alpes suisses et françaises, elle est aujourd'hui répartie sur tout le territoire français, en particulier dans les bassins d'élevage caprins tels que le Poitou-Charentes et Pays-De-la-Loire (figure 4). D'après DOUGUET et CLEMENT (2013), en 2012, sa population représentait 1354 élevages inscrits au contrôle laitier, soit 166 282 lactations. Selon les données de CAPGENES, l'unique organisme et entreprise de sélection génétique et de production de semences caprines en France, l'effectif total de la race est d'environ 450 000 chèvres.

L'Alpine allie très bonne production laitière (Tableau 1) et rusticité, puisqu'elle peut être élevée en stabulation comme en plein air. Très bien adaptée à la traite mécanique, sont lait est apprécié pour ses qualités fromagères.

Tableau 1: Résultats du Contrôle Laitier 2012 pour les principales races évaluées (d'après PIACERE et DOUGUET, 2011, et DOUGUET et CLEMENT, 2013)

| Race | Alpine | Saanen | Poitevine | Pyrénéenne | Provençale* | Chèvre des Fossés |
|-------------------------------|---------|---------|-----------|------------|-------------|----------------------|
| Nombre d'élevages | 1354 | 1057 | 32 | 8 | 6 | 2 |
| Nombre de lactations | 166 282 | 124 040 | 562 | 81 | 34 | 60 |
| Durée de lactation (j) | 296 | 313 | 249 | 194 | 272 | 216 |
| Production (kg) | 915 | 996 | 518 | 187 | 691 | 260 |
| Matière protéique (kg) | 30,2 | 31,5 | 16,1 | 5,5 | 21,0 | 7,5 |
| Taux protéique (g/kg) | 33,0 | 31,7 | 31,0 | 29,5 | 30,2 | 28,8 |
| Matière grasse (kg) | 34,4 | 35,4 | 18,6 | 7,5 | 24,2 | 10,9 |
| Taux de matière grasse (g/kg) | 37,6 | 35,5 | 35,8 | 40,5 | 35,0 | 41,8 |

^{*} Résultats pour la campagne 2010, aucune donnée n'étant disponible pour la campagne 2012.

b) La Poitevine

La Poitevine est une chèvre de format moyen (55 à 75 kg pour les femelles, 65 à 75 kg pour les mâles). Elle possède une tête triangulaire qui peut être cornée ou non, avec ou sans pampilles et barbiche. Le front et le chignon sont droits et le chanfrein porte une liste. Elle possède un long cou, un dos droit et de bons aplombs. La mamelle est longue, souple et bien attachée. Sa robe est brune foncée ou noire (les boucs étant plus sombres), avec des poils longs ou mi- longs (figures 6 et 7). Le ventre, les membres et la gorge peuvent être plus clairs, voir blancs.

Originaire des Deux-Sèvres, elle reste cantonnée à son berceau d'origine et quelques autres départements, essentiellement dans l'ouest de la France, la Bourgogne et Rhône-Alpes (figure 5). D'après DOUGUET et CLEMENT (2013), en 2012, sa population représentait 32 élevages inscrits

au contrôle laitier, soit 462 lactations, pour un effectif total de la race estimé à 2600 chèvres en 2010 selon DANCHIN-BURGE et DUCLOS (2012).

Moins bonne productrice de lait que l'Alpine et la Saanen (Tableau 1), ses principaux atouts sont sa résistance, sa facilité d'élevage et sa prolificité (elle met bas deux chevreaux par an presque systématiquement).

c) La Saanen

La Saanen est une race de grand format (50 à 90 kg pour les femelles, 80 à 120 kg pour les mâles). Elle a le profil droit et sa tête peut porter ou non cornes, pampilles et barbiche. La poitrine est profonde, large et longue, les membres forts et bien d'aplomb. La mamelle est globuleuse, plus développée en largeur qu'en longueur. Seule une robe entièrement blanche est acceptée (figures 8 Figure 8 et 9).

Originaire de Suisse, elle est présente dans toutes les régions produisant du lait et des fromages de chèvres (figure 10). D'après DOUGUET et CLEMENT (2013), en 2012, sa population représentait 1057 élevages inscrits au contrôle laitier, soit 124 040 lactations. L'effectif total de la race est de 350 000 chèvres d'après les données de CAPGENES.

Réputée docile et paisible, c'est une très bonne productrice de lait (tableau 1). Grâce à son caractère et sa conformation, elle est particulièrement bien adaptée à la traite mécanique.

Figure 2 : Chèvre de race Alpine.



nombre de lactations contrôlées (source : de nombre de lactations contrôlées (source : DOUGUET et CLEMENT, 2013).

Figure 3 : Troupeau de chèvres Alpines.



Figure 4 : Répartition de la race Alpine selon de Figure 5 : Répartition de la race Poitevine selon DOUGUET et CLEMENT, 2013).

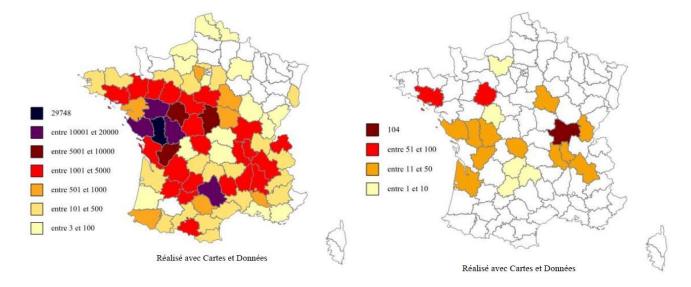


Figure 6 : Chèvre Poitevine.



Figure 8 : Troupeau de chèvres Saanens.



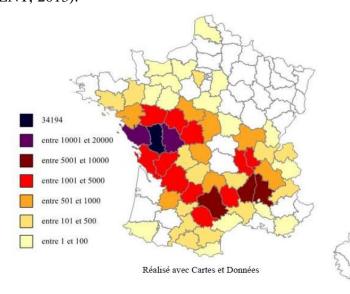
Figure 7 : Bouc Poitevin.



Figure 9 : Chèvre de race Saanen.



Figure 10 : Répartition de la race Saanen selon de nombre de lactations contrôlées (source : DOUGUET et CLEMENT, 2013).



2. La race lainière : l'Angora

L'Angora est une petite chèvre (25 à 30 kg pour les femelles, 40 kg pour les mâles). Elle a une petite tête, dont les oreilles tombent vers l'avant. Les cornes des mâles sont spiralées vers l'extérieur. Le tronc est volumineux et les membres puissants. La toison doit être blanche, sans aucun poil de couleur (figures 11 et 12). Elle ne doit contenir à l'âge adulte aucun poil jarreux, seulement la sous couche produite par les follicules pileux secondaires (figure 13) Ce critère n'est pas applicable aux jeunes car, d'après CHARTIER (2009), jusqu'à l'âge de trois mois, 45 % des poils sont jarreux, ce poil est ensuite progressivement remplacé par du mohair entre trois et six mois.

Elle a été sélectionnée à l'origine en Turquie dès le XVème siècle à partir des chèvres Tibétaines et Cachemires, mais les individus français n'ont étés importés que dans les années 1980 du Texas, du Canada, d'Australie et d'Afrique du Sud. Cantonnée au grand Sud-Ouest lors de son introduction en France, on la trouve désormais sur tout le territoire français. D'après CHARTIER (2009), l'effectif de la race est estimé à un peu plus de 7800 individus en France.

Élevés exclusivement pour sa toison, les mâles (castrés le plus souvent vers 4-6 semaines d'âges) sont élevés en lots au même titre que les femelles. Un bouc produit 5,2 kg de laine par an en deux tontes, contre 4,5 kg par an pour une femelle, mais avec une qualité de toison moindre.

3. Les races locales

a) La Boer

D'après les données de CAPGENES, les Boers pèsent entre 90 et 130 kg pour les mâles et 50 à 80 kg pour les femelles. D'aspect fort et vigoureux, leur corps doit afficher un fort dimorphisme sexuel. Les fromes doivent être symétriques et harmonieuses, avec un port droit et de bonnes capacités de déplacement (figure 14).

Originaire d'Afrique du Sud, son élevage est essentiellement limité à l'île de la Réunion et entièrement tourné vers la production de viande. En 2010, la Boer était élevée par 1 500 éleveurs, mais aucune donnée sur ses effectifs n'est disponible (RACES DE FRANCE).

b) La chèvre de Lorraine

D'après les données de CAPGENES, la chèvre de Lorraine pèse entre 50 et 60 kg (contre 70 à 90 kg pour les mâles) pour une taille de 68 cm au garrot à 18 mois (73 cm pour les mâles). Bien que de nombreux phénotypes soient acceptés, la robe la plus classique est herminée grise, de préférence avec un poil mi-long (figure 15).

Originaire de Lorraine, elle reste cantonnée à sa région d'origine et aux départements limitrophes (Ardennes, Haute-Marne, Haut-Rhin, Haute-Saône et Lorraine belge), avec un effectif de 500 animaux en 2012.

Orientée vers la production laitière, c'est une race très rustique, adaptée à l'élevage en plein air.

c) La chèvre des Fossés

De petit à moyen gabarit, cette chèvre a une ossature légère. Ses oreilles sont fines, petites et portées en V. Toutes les robes mi-longues à longues sont admises (figure 16).

Le dernier recensement, datant de 2010, faisait état de 670 femelles, réparties en Bretagne et Normandie. Si quelques éleveurs l'utilisent pour son lait (Tableau 1) et la viande de chevreaux, la grande majorité des individus sont élevés dans un but de conservation de la race et d'entretien des espaces naturels.

d) La chèvre des Pyrénées

Il n'y a pas réellement de standard pour la race des Pyrénées. Les animaux sont de format moyen à grand (60 à 75 kg pour les femelles, 75 à 90 kg pour les mâles). La tête est triangulaire et expressive, portant de longues cornes et des oreilles tombantes. Le corps et les membres sont robustes et épais. Toutes les robes à poils longs sont possibles (figure 17).

Originaire des Pyrénées, elle y reste présente tout au long de ce massif. Son effectif était de 3000 chèvres en 2010 selon DANCHIN-BURGE et DUCLOS (2012).

Figure 11 : troupeau de chevrettes Angoras.



Figure 12 : Chèvres Angoras.



Figure 13: Les différents types de pelage chez la chèvre (source : CHARTIER, 2009).

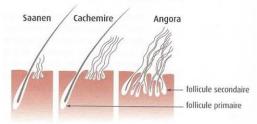


Figure 14: Bouc Boer (source: CAPGENES)



Figure 16: Chèvre des Fossés (source: CAPGENES).





(source : **Figure 17** : Chèvres Pyrénéennes.





Figure 18 : Chèvres du Massif Central (source : **Figure 19** : Chèvre du Rove. CAPGENES).



Figure 20 : Troupeau de chèvres Corses.



Figure 22 : Chèvres Peï (source : CAPGENES).





Figure 21 : Troupeau de chèvres Créoles (source : CAPGENES).



Figure 23: Chèvres Provençales (source : CAPGENES).



Productrice moyenne (Tableau 1), cette race rustique est utilisée le plus souvent au sein d'élevages fromagers ou comme atelier d'élevage complémentaire d'autres activités pour la commercialisation de chevreaux.

e) La chèvre du Massif Central

De format moyen (50 à 75 kg pour les femelles, 80 à 100 kg pour les mâles), les individus de cette race possèdent un corps bien équilibré, une poitrine large et les membres solides. La tête présente un chanfrein droit et un museau large. Les cornes, lorsqu'elles sont présentes, sont orientées vers l'arrière. A peu près toutes les robes à poils longs et mi- longs sont admises, les robes noires et noires et blanches dominant (figure 18).

Sa répartition se limite à la région auvergnate. Ses effectifs étaient de 591 chèvres en 2010 d'après DANCHIN-BURGE et DUCLOS (2012).

Après avoir frôlé la disparition, la race est actuellement en reconstruction. Les quelques élevages de chèvres du Massif Central les élèvent pour leur lait, essentiellement transformé et commercialisé localement.

f) La chèvre du Rove

La chèvre du Rove est une race de grand format (50 à 60 kg pour les femelles, 80 à 100 kg pour les mâles). La tête triangulaire porte de longues oreilles inclinées vers l'avant et des cornes à section comprimée qui montent en spirale dans l'axe du chanfrein. Le corps est puissant, musclé, avec une poitrine large, un flan bien rebondi et les membres sont vigoureux avec des gigots bien plus développés que dans les autres races caprines. Toutes les robes à poils courts sont acceptées, bien que le la couleur rouge soit la plus répandue (figure 19).

Originaire du massif de l'Estaque, dans les Bouches du Rhône, la race est essentiellement présente dans le sud-est de la France. 7918 femelles étaient recensées en 2010 d'après DANCHINBURGE et DUCLOS (2012).

La chèvre du Rove est une race mixte, élevée pour ses qualités fromagères et bouchères.

g) La Corse

La Corse est une chèvre de petit format (maximum 45 kg pour les femelles, 50 à 60 kg pour les mâles). Elle porte des cornes rondes assez écartées et plus ou moins une barbiche. Montagnarde, elle a un corps musclé et des membres solides. La mamelle peut être très différente d'un animal à l'autre. Toutes les robes à poils longs et mi- longs sont acceptées (figure 20).

Originaire de Corse, cette race reste cantonnée à sa région d'origine. La race Corse représenterait 28 000 chèvres d'après les données de CAPGENES.

Sa principale qualité est sa rusticité. Faible productrice laitière (180 kg de lait en 205 jours en moyenne), elle est particulièrement adaptée à la conduite en élevage extensif avec fabrication des fromages à la ferme.

h) La Créole

La Créole est une race de petit format (30 kg pour les femelles, 40 kg pour les mâles). La tête courte porte de petites cornes droites chez 94 % des individus. Le corps est trapu, massif, portés par des membres courts et puissants. La mamelle est assez peu développée. Toutes les robes à poils courts sont acceptées (figure 21).

Importée par les colons français avec des esclaves de l'Afrique Occidentale tropicale, elle est aujourd'hui élevée dans toutes les Petites Antilles, dont fait partie la Guadeloupe. L'effectif de la race s'élève à 35 000 individus en Guadeloupe d'après les données de CAPGENES.

Cette chèvre est élevée exclusivement pour sa viande. Grâce à son instinct maternel et sa grande prolificité (avec une activité sexuelle tout au long de l'année), c'est une des meilleures races de chèvres en zone tropicale.

i) La Peï

D'après les données de CAPGENES, les chèvres Peï pèsent entre 25 et 40 kg. Il n'y a pas de standard très précis de la race. Les bêtes doivent cependant être rustiques, posséder de bonnes qualités maternelles et présenter un corps harmonieux, symétrique, avec un bassin large et une ligne de dos marquée et généralement creuse (figure 22).

La chèvre Peï est originaire de l'île de la Réunion, qui est restée depuis sa seule région d'implantation. Elle y est élevée uniquement pour sa viande. Aucune donnée sur ces effectifs n'est disponible.

j) La Provençale

La Provençale est de taille moyenne (55 à 60 kg pour les femelles, maximum 80 kg pour les mâles). Les oreilles sont tombantes et la grande majorité des bêtes arborent des cornes recourbées vers l'arrière. Le corps est bien proportionné et les membres sont puissants. La mamelle est bien développée et bien attachée. La robe, à poils mi- longs ou longs, est le plus souvent noire, mais les autres couleurs sont admises (figure 23).

La race reste essentiellement élevée dans sa région d'origine, la Provence, en particulier dans les Alpes-de-Haute-Provence. D'après DANCHIN-BURGE et DUCLOS (2012), on en dénombrait 999 femelles en 2010.

Plutôt bonne laitière (Tableau 1), elle est élevée pour son lait, transformé le plus souvent à la ferme. Elle participe également à l'entretien des paysages, mais l'existence de cette race reste précaire vu son faible effectif.

Ainsi, les principales races élevées pour la production laitière en France sont donc l'Alpine et la Saanen. Les élevages de races locales sont minoritaires et correspondent le plus souvent à des milieux d'élevages particuliers (pour la chèvre Corse, par exemple) ou à des élevages principalement voués à la conservation de races à faibles effectifs. La chèvre Angora est la seule race élevée pour sa laine en France. Malgré cette diversité, la physiologie et les besoins des caprins restent semblables quelle que soit leur race.

